

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2017-09-05 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 5^{ème} jour du mois de septembre 2017 à 20 :00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Denis Laroche, François Parenteau, Luc Bessette & Roger Tessier

Madame Julie Yergeau, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

(17-09-144) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition du conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(17-09-145) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Roger Tessier et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 14^e jour du mois d'août 2017 soit accepté tel que rédigé avec la modification suivante :

À la résolution « (17-08-140) PNEUS POUR TRACTEUR » au dernier paragraphe nous devrions lire :

Qu'une somme de **2 100.\$** soit allouée pour l'achat et la pose des pneus, prise dans le poste budgétaire (02-320-01-515).

au lieu de :

Qu'une somme de **1 200.\$** soit allouée pour l'achat et la pose des pneus, prise dans le poste budgétaire (02-320-01-515).

(17-09-146) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de septembre 2017 soient acceptés et payés.

Les dépenses incompressibles, les dépenses autorisées par le conseil et les dépenses autorisées selon la délégation à la secrétaire-trésorière totalisent la somme de 33 879.48\$.

Une copie de la liste a été remise à chaque membre du conseil et aux gens présents.

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 376

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses autorisées par la secrétaire-trésorière selon le règlement numéro 376.

Les dépenses autorisées totalisent une somme de 2 375.21\$.

SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE « RÔLE TRIENNAL 2018-2019-2020, 1ÈRE ANNÉE »

Le Conseil prend acte du dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Lefebvre qui sera en vigueur en 2018 pour son premier exercice financier.

RÈGLEMENTS HARMONISÉS

L'adoption des règlements harmonisés est reportée.

(17-09-147) DOSSIER FIBRE OPTIQUE

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales ont compétence pour la mise en place, l'entretien et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques sur leur territoire en vertu des articles 4 (3) et 16 de la *Loi sur les compétences municipales*, L.R.Q., c. C-47.1;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond peut déclarer sa compétence à l'égard des municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien relativement à tout ou partie d'un domaine sur lequel ces dernières ont compétence en vertu de l'article 678.0.1 du *Code municipal du Québec*, L.R.Q., c. C-27.1.;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond désire mettre en place un réseau de fibres optiques pour offrir des services de télécommunications à large bande à tous les résidents et entreprises du territoire de la MRC de Drummond avec ou sans subvention gouvernementale tel qu'il a été adopté de sa résolution MRC11684/04/17 adoptée le 12 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond manifestera son intention de déclarer sa compétence pour la mise en place, l'entretien et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques sur son territoire lors de la prochaine séance de son conseil, prévue pour le 13 septembre 2017;

CONSIDÉRANT QU'avant de ce faire, elle souhaite que les conseils des municipalités qui composent son territoire confirment leur position en regard de cette éventuelle déclaration de compétences;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Luc Bessette

IL EST RÉSOLU de confirmer l'accord de la municipalité de Lefebvre à ce que la MRC de Drummond déclare sa compétence pour la mise en place, l'entretien et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques sur le territoire de la MRC de Drummond.

Adopter à l'unanimité des conseillers présents

(17-09-148) PROTOCOLE D'INTERVENTION / SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ

CONSIDÉRANT que la MRC de Drummond a adopté un protocole d'intervention en sauvetage d'urgence en milieu isolé par la résolution MRC11784/08/17 lors de sa séance du 16 août 2017;

CONSIDÉRANT que ce protocole a été recommandé par le Comité de sécurité incendie suite à une consultation des différents intervenants en la matière;

CONSIDÉRANT que ce protocole fait suite aux demandes du ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT que pour assurer l'efficacité de ce protocole, il importe que toute et chacune des municipalités composant le territoire de la MRC de Drummond s'engage à respecter ce protocole et à collaborer avec le coordonnateur en incendie de la MRC de Drummond à la mise en place d'ententes intermunicipales pour la desserte en services d'intervention d'urgence;

CONSIDÉRANT le protocole soumis;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre s'engage à respecter le protocole d'intervention en sauvetage d'urgence en milieu isolé adopté par la MRC de Drummond sur son territoire;

Que la municipalité s'engage à collaborer avec le coordonnateur en incendie de la MRC de Drummond à la mise en place d'ententes intermunicipales pour la desserte en services d'intervention d'urgence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(17-09-149) MANDAT GÉNÉRAL / SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ANNÉE 2018 AUPRÈS DE MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC.

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. pour l'année 2018;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Lacharité

IL EST RÉSOLU d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc, au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(17-09-150) AMÉLIORATION ÉCOLE / DEMANDE DE REMBOURSEMENT

CONSIDÉRANT que la directrice d'école a fait l'achat cet été de poignées d'armoire et d'un évier pour l'école pour profiter d'une bonne affaire;

CONSIDÉRANT que l'école a pris à sa charge l'installation du comptoir et de l'évier;

CONSIDÉRANT que l'école demande à la municipalité le remboursement pour le comptoir et les poignées pour un montant total de 155.22\$;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accepter de rembourser à l'école l'achat du comptoir et de poignées;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de 155.22\$, pris dans le compte budgétaire (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(17-09-151) DEMANDE DE PEINTURE POUR AUTRES LOCAUX À L'ÉCOLE

CONSIDÉRANT que l'école demande à la municipalité de la peinture supplémentaire afin de faire des travaux de peinture dans d'autres locaux;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la municipalité accepte de fournir de la peinture additionnelle pour permettre les travaux dans certains locaux;

Qu'une somme de 500.\$ soit allouée pour l'achat de la peinture, prise dans le poste budgétaire (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(17-09-152) RENOUELEMENT DU SERVICE DE LA FOURRIÈRE ANIMALE

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une offre de service de la *Société protectrice des animaux de Drummondville* relativement au renouvellement du contrat pour les années 2018-2019-2020 concernant les services de la cueillette d'animaux, de la perception de licences, la gestion de plainte et de service de refuge;

Proposé par: Rachel Laflamme

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre accepte l'offre de service de la *Société protectrice des animaux de Drummondville* pour les années 2018-2019-2020;

Que le coût pour le service complet est de deux dollars et trente-cinq cents par habitant (2.35\$/habitant) ainsi que l'argent des licences qui est conservé par la SPAD;

Que Madame Julie Yergeau, secrétaire-trésorière soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Lefebvre le contrat d'une durée de trois ans avec la *Société protectrice des animaux de Drummondville*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(17-09-153) DEMANDE POUR UTILISATION STATIONNEMENT / LA CACHE VERTE

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Vincent Séguin d'utiliser une partie du stationnement en face du Carrefour Lefebvre pour y tenir un point de livraison en 2018 de paniers de légumes et la vente des surplus;

CONSIDÉRANT que le kiosque serait en place tous les jeudis de 16h30 à 20h00 de la mi-juin à la mi-octobre;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que le conseil autorise Monsieur Vincent Séguin à utiliser le stationnement de la municipalité pour son kiosque à légumes pour la saison 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

(17-09-154) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / FONDATION ÉDOUARD BROCHU

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande de commandite pour un voyage- étude en Espagne et au Portugal par Mme Laurence Aubin-Yergeau demeurant à Lefebvre et étudiante de l'ITA, campus St-Hyacinthe;

Proposé par: Rachel Laflamme

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la municipalité accorde une aide financière à Mme Laurence Aubin-Yergeau au montant de 100.\$ pour son voyage- étude en Espagne et au Portugal;

Que la secrétaire- trésorière soit autorisée à faire le paiement de 100.\$ à la « Fondation Édouard Brochu, campus ITA St-Hyacinthe », pris dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

PÉRIODE DE QUESTIONS

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

- MRC de Drummond : Forêt Drummond
- Municipalité de Wickham : Valorisation des matériaux secs de construction

(17-09-155) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par le conseiller Denis Laroche et appuyée par la conseillère Lina Lacharité à 20:45 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière